



## **Programme « Systèmes d'exploitation et aménagement des pêcheries »**

### **1. Contexte**

Les ressources halieutiques mauritaniennes sont exploitées par trois types de flottilles :

- flottille industrielle pélagique
- flottille industrielle démersale
- flottille artisanale et côtière

Les deux premières flottilles utilisent (le plus souvent) le chalutage comme technique de pêche et possèdent des puissances supérieures à 200 cv tandis que le dernier utilise divers engins de pêche, à l'exception de la senne tournante coulissante et possèdent des puissances inférieures à 200 cv.

Le secteur des pêches a toujours joué un rôle économique et social de premier plan en Mauritanie. Sa contribution aux recettes publiques de l'Etat, bien qu'elle ait fortement varié au cours des dernières décennies, est restée au-dessus des 20 %. Avant l'exploitation pétrolière, il représentait la principale source d'apport en devises, créant par la même occasion une forte dépendance de l'économie vis-à-vis de ces ressources halieutiques. Vers les années 2000, les exportations en produits halieutiques ont atteint 45 % de la valeur totale des exportations mauritaniennes. Au niveau emploi, la pêche est le premier secteur pourvoyeur d'emplois où il génère plus de 30 000 emplois (directs et indirects).

Les différentes politiques de développement des pêches adoptées depuis 1987 avaient eu pour conséquence un important accroissement de l'effort de pêche, tant artisanal qu'industriel. Au niveau démersal, les investissements se sont orientés vers la mise en place progressive d'une flottille industrielle mais cette flottille cible surtout le poulpe laissant de côté les autres ressources. Des accords sont signés avec des pays pêcheurs pour l'exploitation des ressources démersales. Pour ce qui est du pélagique, l'importance de l'investissement a empêché la mise en place d'une flottille nationale. L'exploitation est restée tributaire d'accords de pêche avec des pays tiers, notamment la Fédération de Russie, l'Ukraine et plus récemment les pays de l'Union Européenne.

Le chalutage est la technique de pêche la plus répandue dans la pêche industrielle en Mauritanie. Au niveau de la pêche de fond, ceci a d'importantes répercussions sur les ressources halieutiques en matière de prises accessoires et même de rejets. C'est le cas notamment des navires crevettiers, merluttiers, céphalopodiens et dans une moindre mesure des poissonniers qui réalisent d'importantes captures accessoires et sont à l'origine de beaucoup de rejets.

A cause de son rôle social, la pêche artisanale et côtière s'est développée de façon rapide et anarchique, encouragée par les différentes politiques des gouvernements qui se sont succédés. Bien qu'une importante partie des navires artisanaux soit mauritanienne, une grande partie demeure étrangère. Les engins de pêche utilisés par la pêche artisanale sont très variés (filets maillants, lignes, senne tournante...).

Les affrètements qui sont devenus assez fréquents permettent à des navires étrangers de jouir de régimes spéciaux. Considérés comme nationaux, ces navires, exploités par des équipages le plus souvent entièrement étrangers, posent aujourd'hui un réel problème de planification économique pour le pays.

Parallèlement, des usines à terre ont attiré d'importants capitaux nationaux. Elles se sont multipliées aussi bien à Nouakchott qu'à Nouadhibou.

C'est ainsi que l'effort de pêche a explosé en l'espace de quelques décennies. L'effort de pêche industriel (en termes de nombre de navires) a triplé en 15 ans. L'effort artisanal a été multiplié par 10 en 20 ans.

Cette explosion de l'effort de pêche, imputable à une surcapitalisation du secteur (augmentation du nombre des usines, achat de navires, etc.), a entraîné une baisse significative des rendements des unités de pêche mettant en cause la rentabilité du secteur.

La flottille nationale industrielle, soumise à une forte compétition de la part des flottilles étrangères, notamment européenne, vit une crise notamment liée à l'augmentation des coûts d'exploitation. La pêche artisanale et côtière, plus domestiquée et plus intégrée à l'économie du pays, est fortement encouragée (zones de pêche, licences...) par les pouvoirs publics.

Dans une situation de surexploitation des espèces halieutiques, la valorisation par la transformation des produits de la pêche devient indispensable afin de permettre au pays de tirer le meilleur profit des ressources. Or, la transformation des produits de la pêche en Mauritanie est rare sinon rudimentaire et la quasi-totalité des produits halieutiques est exportée en l'état, sans transformation préalable hormis le salé-séché (séché, séché fermenté) et la farine de poisson fabriquée à bord des navires industriels pélagiques ou encore le filetage des poissons. Les céphalopodes font aussi l'objet de faibles transformations. C'est le cas du battage du poulpe ou encore du blanc de seiche. L'unique usine de conserves de petits poissons pélagiques a fermé ses portes en raison d'une forte concurrence sur le marché international.

D'un autre côté, au moment où la majorité des ressources sont soit surexploitées soit pleinement exploitées, de nouvelles opportunités se présentent. Il s'agit en particulier des praires, des concombres de mer et certaines espèces pélagiques pour lesquelles il existe encore un potentiel de captures (sardinelle plate, thons, anchois, etc.).

## **2. Justification du programme**

L'aménagement du secteur des pêches est confronté à un ensemble de difficultés qui persistent. Les données de statistiques de pêche (captures et efforts), nécessaires à tout programme de développement présentent des lacunes. Au niveau de la pêche industrielle, les données sont basées sur les déclarations des capitaines de navires (journaux de pêche) et des responsables des usines. Le programme d'observations en mer censé renforcer ce dispositif et collecter des données sur la composition des captures, les rejets et les structures démographiques ne remplit pas ce rôle depuis 2003.

Pour ce qui est de la pêche artisanale et côtière, non soumise à l'obligation de remplir un journal de pêche, les données sont collectées grâce à un dispositif de suivi par échantillonnage au débarquement. Cet échantillonnage au débarquement ne couvre cependant pas de façon satisfaisante tous les points de débarquement ce qui se répercute sur les estimations des captures et de l'effort de pêche.

La baisse des rendements (captures) liée à une surexploitation des ressources halieutiques crée un problème de rentabilité des flottilles. Un nombre non négligeable de navires nationaux a arrêté son activité. Or, les études relatives aux aspects socio-économiques du secteur sont restées limitées et hétérogènes. Ainsi, le suivi des pêcheries industrielles démersales se limite actuellement à la collecte et l'analyse socio-économique de l'arrêt de pêche. En revanche, les données se rapportant au système de distribution et de commercialisation des produits halieutiques ont été collectées et analysées. Aucun suivi de la pêche industrielle pélagique n'est réalisé. Quant à la pêche artisanale et côtière, les données économiques sont fragmentaires et ne concernent que les coûts et revenus des unités de pêche. Les données sociales sont limitées à des sujets très ciblés tels que l'étude des questions des modes d'organisations et des formes de coordination socio-économiques de la production ainsi que les migrations des pêcheurs.

Sur le plan de l'aménagement, la gestion des pêches est basée sur une gestion de l'effort plus facile à suivre par le contrôle mais dont l'inconvénient est de ne donner qu'une idée approximative sur la mortalité par pêche. En effet, l'hétérogénéité des performances des navires de différentes flottilles est souvent difficile à considérer dans ce mode de gestion (problème de standardisation de l'effort). La plurispécificité de la ZEE mauritanienne couplée à un usage quasi systématique d'engins de pêche non sélectifs (chalutage) occasionne d'importantes captures accessoires dont une bonne partie est souvent rejetée en mer. Ce phénomène touche toutes les pêcheries mais à des degrés différents. Au niveau de la pêcherie céphalopodière, les captures de juvéniles de poulpe, souvent dus à l'usage d'engins de pêche non réglementaires et une situation de surexploitation des ressources, deviennent très fréquentes depuis quelques années.

Du côté usines à terre, nombre d'entre elles ont souffert d'un manque de produits halieutiques et ne sont que très peu approvisionnées. Certaines ont tout simplement fermé leurs portes (surtout à Nouakchott). L'exportation sans transformation (valeur ajoutée) de la quasi-totalité des produits halieutiques mauritaniens en est pour partie la cause et pose la question plus générale de savoir comment augmenter localement la valeur ajoutée des produits de la mer pêchés dans les eaux mauritaniennes.

### **3. Orientations du programme**

Le programme «Système d'exploitation et aménagement des pêcheries» a pour objectif de contribuer aux processus d'aménagement du secteur des pêches en vue de sa meilleure intégration à l'économie nationale et d'accompagner le processus visant à l'émergence et au développement de techniques alternatives pour le développement et la promotion d'une pêche responsable et de valorisation de sa production. L'étude du fonctionnement du secteur des pêches en général et plus spécifiquement de sa dynamique au sein des systèmes d'exploitation et de valorisation des pêcheries industrielles, artisanales et côtières ainsi que celles des filières de traitement et de commercialisation des produits halieutiques, seront placées au cœur des préoccupations du programme.

Au-delà de l'approche classique du suivi des pêcheries, centrée sur la description de l'activité des flottilles (production, effort, caractéristiques techniques, statistique, etc.) et qui sera poursuivie, le programme tentera en adoptant une posture systémique de renforcer les analyses socio-économiques jusqu'ici parcellaires, focalisées quasi-exclusivement sur les pêcheries artisanales et ne permettant d'avoir une vision globale et évolutive du secteur des pêches mauritaniennes. Ainsi, le programme mettra un accent particulier sur le suivi des pêcheries pélagiques et sur le développement d'études sociales et économiques en tentant notamment de comprendre et d'expliquer les activités de pêche (production, transformation, commercialisation) mais aussi de cerner plus précisément l'impact des mesures de gestion et d'aménagement des pêcheries. Ces activités économiques par excellence seront inscrites dans les rapports sociaux qui les contiennent et les structurent. Ainsi, les espaces (espace de production, espace de circulation), les marchés, les groupes et les réseaux sociaux associés directement ou indirectement à l'activité de pêche seront étudiés avec un effort particulier portant sur la pêche artisanale. De nouvelles investigations seront entreprises au PNBA ; elles porteront sur les questions du peuplement, de son identité, de son organisation sociale, de son savoir-faire, de ses techniques, des échelles d'insertion spatiale (le local et le global) et des processus de patrimonialisation.

Ces orientations ont des implications sur le développement des systèmes d'information en place (SSPAC) et en cours d'élaboration (SSPI) qui devront être étoffés afin de prendre en compte ces aspects socio-économiques. Il impliquera aussi un renforcement du dispositif de collecte des données de pêche afin de le rendre pleinement opérationnel, notamment en termes de couverture. Le système d'observation à bord fera l'objet d'une réflexion destinée à le repenser tant sur le fond que sur la forme. La mise en œuvre d'un tel système sur des bases de fonctionnement rénovées et fondées sur des objectifs exclusivement scientifiques devrait en autres choses permettre de mieux cerner les captures accessoires.

Dans le but de les minimiser, pour faire face à des pressions de pêche de plus en plus fortes sur les ressources et compte tenu des besoins de conservation de la biodiversité, les différents acteurs sont conduits à explorer de nouvelles pistes de nature à minimiser les impacts des engins sur les écosystèmes. Dans cette optique, les actions expérimentales sur la sélectivité des engins de pêche seront poursuivies. Faisant suite aux premiers essais menés en 2006 sur le chalut séparateur équipé d'une grille Normore pour la pêche crevette, de nouvelles expérimentations seront conduites en vue de l'adaptation de cette technique au contexte mauritanien.

Tout en restant dans l'optique de la durabilité des exploitations, le programme s'attachera à dégager en concertation avec les professionnels des activités possibles portant sur la valorisation des produits halieutiques et ce, en accompagnement des efforts qu'ils entreprennent ou souhaitent entreprendre dans ce domaine.

Par ailleurs, des dispositions seront prises pour tenter de répondre aux questions portant sur les possibilités de développement de l'aquaculture notamment en termes de sélection des espèces candidates et de sites potentiels pour le lancement de cette activité en Mauritanie. Ce volet s'appuiera sur l'expertise extérieure de projets en cours.

	<b>Interventions logiques</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Conditions</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Acquisition, diffusion et vulgarisation de connaissances approfondies sur : - La dynamique des ressources halieutiques, leur exploitation et les écosystèmes aquatiques qui les supportent - Les facteurs et mécanismes socio-économiques régissant les diverses filières de pêche et leur impact sur l'économie nationale et le suivi-évaluation des mesures d'aménagement Suivi des écosystèmes aquatiques et de la salubrité des milieux.	- Disponibilité et accessibilité des connaissances sous diverses formes (scientifique, vulgarisé) - Respect des pas de temps dans la production des informations issues de systèmes de veille ou de suivi	Littérature, Internet, bases de données, systèmes d'information	
<b>But du programme</b>	Fournir aux autorités et aux différents usagers une description dynamique des pêcheries mauritaniennes en rapport avec leur aménagement et informer le processus de décision pour une gestion durable des pêcheries et une meilleure mise en valeur de la production, en support aux orientations de la stratégie sectorielle.	- Publication d'informations actualisées périodiquement sur l'état et l'évolution des pêcheries mauritaniennes. - Publication d'information en réponse aux questions des autorités et usagers sur les questions relatives aux pêcheries. - Publication de revues et manuels techniques. - Délais de production et d'intégration des avis scientifiques dans les réglementations et mesures de gestion et d'aménagement des pêcheries. - Délai d'intégration des procédés techniques proposés par les professionnels du secteur de la pêche	- Avis, notes et documents de synthèse et/ou d'information scientifique - Série « documents techniques » de l'IMROP - Lettre de l'IMROP - Actualisation des mesures de gestion en vigueur - Suivi et listes de diffusions des documents et informations	Les autorités et les usagers s'approprient les informations et techniques et participent à leur diffusion

	<b>Interventions logiques</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Conditions</b>
<b>Résultats attendus</b>	<p>1. Les dynamiques des différentes pêcheries (industrielles, artisanales, côtières et continentales) sont suivies et analysées</p> <p>2. La dynamique de mise en valeur est analysée par filière et un accompagnement pour l'élaboration des produits est effectué</p> <p>3. Des solutions techniques sont expérimentées et proposées pour le développement de pratiques de gestion durable de pêche et de préservation des habitats exploités en particulier pour les besoins d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'aménagement et de conservation</p> <p>4. Des bases sont proposées pour un développement durable de nouvelles pêcheries et l'aquaculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Edition des protocoles de collecte de données.</li> <li>- Niveau d'actualisation des bases de données et niveau d'intégration des bases de données de pêches et de données socio-économiques.</li> <li>- Edition des résultats d'analyse statistiques et socio-économiques des pêcheries</li> <li>- Description et niveau de mise en œuvre de procédés et techniques de sélectivité des pêches, de valorisation des produits de la pêche et d'aquaculture.</li> <li>- Edition des rapports des groupes de travail sur l'état et l'aménagement des pêcheries</li> <li>- Edition d'articles scientifiques</li> <li>- Elargissement des compétences et du savoir-faire des chercheurs de l'IMROP en matière de recherche en sciences économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases de données et systèmes d'information sur les pêches IMROP</li> <li>- Revues scientifiques internationales, bulletin scientifique de l'IMROP</li> <li>- Série « documents techniques » de l'IMROP</li> <li>- Rapports de projets</li> <li>- Etudes de faisabilité techniques</li> <li>- Evaluations annuelles du Conseil Scientifique de l'IMROP</li> <li>- Evaluations du personnel de la recherche de l'IMROP</li> </ul>	<p>Les mécanismes d'échanges et de dialogue avec les autorités et usagers sont actifs</p>

	<b>Interventions logiques</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Conditions</b>
<b>Activités</b>	<p><b>1. Poursuite du renforcement et développement des systèmes de collecte et d'analyses statistiques des données</b></p> <p>1.1. Données de pêche (système d'observation, journaux de pêche, enquêtes)</p> <p>1.2. Données ciblées sur les questions de recherches des autres programmes</p> <p>1.3. Poursuite du développement des systèmes d'information avec une emphase sur les analyses spatialisées (SSPAC et SSPI)</p> <p>1.4. Analyse et diffusion des données</p> <p><b>2. Analyse par pêcherie et conseil en matière d'aménagement et de conservation</b></p> <p>2.1. Renforcement des analyses économiques des différentes pêcheries</p> <p>2.2. Développement des systèmes d'information nécessaires à la mise en œuvre des modèles bioéconomiques</p> <p>2.3. Suivi et évaluation des mesures d'aménagement</p> <p>2.4. Organisation des groupes de travail par pêcherie (incorporant les résultats évaluation des stocks, aspects socio-économiques, aménagement des pêches)</p> <p>2.5. Analyses en appui de la mise en</p>	<p><b>Moyens (contributions)</b></p> <p>- Les moyens humains en termes d'investigation de terrain (enquêtes et observation embarquée), de traitement et d'analyse statistique de données représentent la contribution majeure pour la réalisation des activités du programme.</p> <p>- Les coûts inhérents à l'achat d'équipements et de matériel représentent aussi un facteur important pour la réalisation d'activités à caractère technologique.</p> <p>- Contribution et intégration des activités des composantes 2 et 3 (socio-économie et systèmes d'information) du projet « système de suivi et d'aménagement de la pêche artisanale et côtière en Mauritanie » (FAO/AECI)</p> <p>- Contribution et intégration des activités du projet sélectivité des engins de pêche (Coopération hollandaise)</p> <p>- Contribution et intégration des activités d'appui à la mise en œuvre du projet de système de Suivi de la Pêche Industrielle (Coopération hollandaise)</p> <p>- Contribution et intégration des activités 6 du projet PACOBA relatif à «l'acquisition et développement des connaissances sur les activités humaines» (Coopération française)</p>	<p><b>Coût approximatif (en millions d'UM)</b></p> <p><u>Budget de fonctionnement IMROP (hors salaires et frais de structures) :</u> 200</p> <p><u>Contribution des projets et/ou des partenaires :</u> 707</p> <p>Dont :</p> <p>- Projet « système de suivi et d'aménagement de la pêche artisanale et côtière en Mauritanie » (Espagne) : 560</p> <p>- Projet sélectivité des engins de pêche (Pays-Bas) : 72</p> <p>- Appui à la mise en œuvre du projet de système de Suivi de la Pêche Industrielle (Pays-Bas) : 4</p> <p>- Projet PACOBA (France) : 18</p> <p>- Projet ISTAM (UE) : 3</p> <p>- Projet PARTAGE (CCLME, AFD, MAVA, PRCM) : 37</p> <p>- Projet PDPAS (BAD et RIM) : 6</p> <p>- Projet AMPHORE (ANR) : 7</p> <p><b><u>TOTAL : 907</u></b></p>	<p>- Le partenariat scientifique est actif et l'interdisciplinarité effective</p> <p>- Les conditions au niveau national ne bouleversent pas le calendrier des activités du programme (ce calendrier devra néanmoins être souple)</p>



	<b>Interventions logiques</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Conditions</b>
	<p>œuvre des plans d'aménagement espèce (poulpe, crevette...) et évaluation périodique des plans</p> <p>2.6. Identification et analyse des principales pêcheries artisanales en relation avec les plans de gestion (PADPAC)</p> <p>2.7. Accompagner l'exploitation des pêcheries émergentes en vue d'élaborer les plans d'aménagement</p> <p>2.8. Etude de la sélectivité des engins de pêche (Estimation des prises accessoires et rejets ; Poursuite de l'étude sur le chalut séparateur crevettes (grille nordmore); Etude et expérimentation d'autres engins sélectifs)</p> <p><b>3. Etude et accompagnement pour la mise en valeur des produits halieutiques</b></p> <p>3.1. Etude de filières prioritaires des produits de pêche et des processus de création de valeur ajoutée</p> <p>3.2. Accompagnement des actions de valorisation (transformation)</p> <p><b>4. Aquaculture et pêche continentale</b></p> <p>4.1. Etat des lieux et perspectives (incluant liste d'espèces et de milieux et conditions favorables au développement de l'aquaculture...)</p> <p>4.2. Suivi et analyse des projets</p>	<p>- Contribution et intégration des activités du projet d'appui à la gestion de la pêche artisanale transfrontalière PARTAGE (CCLME, AFD, MAVA, PRCM)</p> <p>- Contribution et intégration des activités de la composante 1 du projet ISTAM (UE)</p> <p>- Contribution et intégration des activités du projet de développement de la pêche artisanale sud (PDPAS) (BAD et RIM)</p> <p>- Contribution et intégration des activités de recherche socio-économiques ou en rapport avec la gouvernance du projet AMPHORE (ANR)</p>		

	<b>Interventions logiques</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Conditions</b>
	<p>aquacoles en cours</p> <p>4.3. suivi des pêches continentales et identification des besoins d'aménagement</p> <p><b>5. Analyses socioéconomiques sectorielles</b></p> <p>5.1. Poursuite des études macro-économiques (contribution du secteur au PIB, à l'emploi, devises, etc.)</p> <p>5.2. Etude de la force de travail dans la pêche artisanale et industrielle (modes de recrutement, main d'œuvre, qualification, division de travail et propriété des embarcations) en liaison avec les outils de production et leurs performances</p>			
			<b>Pré-conditions</b>	Les activités des projets menés en partenariat s'intègrent dans celles du programme

